



PING PONG CLUB PÉROLIS - SAISON 2025 / 2026

FICHE ADHERENT / DEMANDE DE LICENCE

1. INFORMATION SUR L'ADHÉRENT(E)

Nom du joueur : Prénom du joueur :

Téléphone : Email :

Si mineur, merci d'indiquer également les coordonnées des parents :

Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Email 1 :	Email 2 :

Personne à contacter en cas d'urgence : (Nom et téléphone) :

Déjà adhérent(e) au PPCP en 2025 ? OUI NON

Type de licence souhaité : COMPETITION LOISIR

Si vous êtes un(e) nouvel(le) adhérent(e), merci de compléter les informations suivantes

Numéro de licence (dans le cas d'une mutation ou d'une reprise d'activité) :

Date de naissance :/...../.....

Ville et code postal de naissance :/.....

Sexe (H/F) : Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire. (document téléchargeable sur notre site web, affiché au club et disponible sur demande)

2. AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

J'autorise le club à prendre des photos et à les diffuser sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club.

En adhérent au club, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et à ne demander aucune contrepartie au Ping Pong Club Pérols. Je donne ainsi l'autorisation au Ping Pong Club Pérols de présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club.

En adhérent au club, j'autorise le club à utiliser mon numéro de téléphone et à le communiquer à d'autres membres du club pour faciliter l'organisation des compétitions via des groupes de discussion WhatsApp ou autre

3. GROUPE D'ENTRAINEMENT (section réservée à l'entraîneur)

L'évaluation effectuée par l'entraîneur lors de l'édition de cette fiche lui permet d'accéder au groupe suivant :

L'entraîneur pourra être amené à modifier les groupes. Cette information reste indicative jusqu'à l'établissement final des groupes par niveau.

4. COTISATION

Type de Licence	Tarif	Nombre d'entraînements (1 = +25€ ou 2 = +50€)	Critérium Oui / Non (+40€)	Réduction Famille* (-20 euros)	Total
Adultes Loisir / Jeunes découvertes	150	<input type="checkbox"/> 1 entraînement <input type="checkbox"/> 2 entraînements			
Compétition	175	<input type="checkbox"/> 1 entraînement <input type="checkbox"/> 2 entraînements			
Baby***	150				

*La réduction famille s'applique à partir de la 2^{ème} licence prise au sein d'un même foyer. Merci donc de ne pas la calculer sur la première licence.

**Un(e) joueur(euse) est considéré(e) comme junior si l'(elle) est né(e) après le 1er janvier 2006.

*** L'adhésion « Baby » correspond aux joueur(euse)s de moins de 7 ans inscrit(e)s uniquement à l'entraînement Baby Ping.

5. REGLEMENT de la COTISATION

Echéance	1	2	3	4	Total
Chèque					
Espèce					
Virement					

Règlement en une seule fois:

- Virement bancaire : IBAN : **FR76 1660 7002 1309 3407 8201 141** BIC : CCBPFRPPPG
- Espèce
- Chèque : merci de l'adresser à l'ordre « PPC Pérols »
- Pass sport , les chèques ANCV .
- HelloAsso (via lien disponible sur notre page internet)

Règlement en plusieurs fois:

- Uniquement par chèque
 - le montant total doit être entièrement encaissé avant fin décembre 2025.
 - Le 1er versement doit être égale à un montant de 75 € minimum.
 - Tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription. L'encaissement sera fait en plusieurs fois.
 - Merci de l'adresser à l'ordre « PPC Pérols »

6. CHARTE (DE LA) JOUEUR(EUSE) DU PPC PEROLS

En tant que licencié(e) du club de Tennis de Table de Pérols, je m'engage à :

- Respecter mes coéquipier(e)s, les entraîneur(e)s, les adversaires , les officiels et les spectateurs en faisant preuve de fair-play lors des entraînements et des compétitions. **Je comprends et j'accepte des sanctions disciplinaires du club si je ne respecte pas cet engagement.**
- Respecter le matériel mis à ma disposition. Je comprends que je pourrais être tenu(e) responsable d'une détérioration du matériel.
- M'acquitter de ma cotisation en début de saison pour pouvoir bénéficier des installations, participer aux entraînements et compétitions au sein du Ping Pong Club Pérols .
- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des séances d'entraînements.
- Respecter le règlement intérieur du gymnase de Latour. (règlement intérieur disponible sur demande)
- Installer et ranger le matériel (dépliage des tables uniquement par les adultes)
- Ne pas utiliser le local du club comme vestiaires, ni pour y déposer mes affaires personnelles.
- Ranger et nettoyer le local du club après les entraînements et la compétition.
- Être en tenue réglementaire (t-shirt non blanc, short (ou jupe) et chaussures de sport) pour les entraînements et la compétition.

En tant que joueur(euse) en compétition, je m'engage également à :

- Respecter la composition d'équipe effectuée par le(la) capitaine d'équipe.
- Avertir mon(ma) capitaine, mon club ou mon(ma) entraîneur(e) en cas d'absence.
- Être présent(e) avant et après les rencontres à domicile afin de préparer et ranger la salle.
- Porter le maillot du club.
- Je m'engage, à défrayer le conducteur, selon le barème kilométrique en vigueur, si je me fais transporter.

En tant qu'accompagnant d'un enfant licencié au club, je m'engage à :

- Respecter les horaires d'entraînements
- Autoriser le départ seul de mon enfant si le cours est terminé et que je ne suis pas présent

Le club se décharge de toutes responsabilités en dehors des horaires d'entraînement officiels. Il est de la responsabilité des licenciés et de leurs parents de veiller à leur propre sécurité en dehors de ces horaires.

Fait à Pérols le :

Signature Représentant du Club Signature du (de la) licencié(e) Signature représentant Légal si mineur

7. Règles sur le certificat médical

Même si fournir un certificat médical à la pratique du tennis de table reste préférable, il n'est plus forcément obligatoire. En effet :

- Si le joueur est mineur.

Il est possible de remplir l'auto-questionnaire de santé mineur disponible sur notre site web et le joindre avec vos papiers d'inscription.

Attention, si vous répondez “Oui” à au moins une question de l'auto-questionnaire, un certificat médical est obligatoire, l'inscription ne pourra être validée tant que celui-ci n'aura pas été fourni

- Si le joueur est majeur et a moins de 40 ans.

Il est possible de remplir l'auto-questionnaire de santé (majeur < 40 ans) disponible sur notre site web et le joindre avec vos papiers d'inscription.

Attention, si vous répondez “Oui” à au moins une question de l'auto-questionnaire, un certificat médical est obligatoire, l'inscription ne pourra être validée tant que celui-ci n'aura pas été fourni

- Si le joueur a 40 ans ou plus.

Votre certificat médical est valable 5 ans, à condition que vous ne changez pas de catégorie vétéran (la catégorie correspond à chaque tranche d'âge de 5 ans).

* Si vous changez de catégorie, un nouveau certificat médical sera obligatoire.

* Si votre certificat actuel est toujours valable, vous pouvez simplement remplir l'auto-questionnaire de santé disponible sur notre site web et le joindre avec vos papiers d'inscription.

Attention, si vous répondez “Oui” à au moins une question de l'auto-questionnaire, un certificat médical est obligatoire, l'inscription ne pourra être validée tant que celui-ci n'aura pas été fourni

Vous n'êtes pas sûr(e) de la validité de votre certificat ?

Merci de nous contacter ici pour vérification avant de finaliser votre inscription.